



REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX U13 MASCULINS ET FEMININS

Saison
2025-2026

ARTICLES

U 13 M et F

1- ORGANISATION

Le Comité de l'Eure de Basket-ball est l'organisateur des championnats départementaux Masculins et Féminins U13 (2013-2014 et 2015-2016 surclassés)
Le terme joueur comprend les joueurs et les joueuses.

2 - MIXITE

La mixité est interdite dans cette catégorie.
En cas de non respect du règlement, après 3 pénalités, les équipes seront mises « hors classement ».

3 - STRUCTURE DES CHAMPIONNATS

MASCULINS

Championnat en 2 phases

Phase 1 : 4 poules de 6 équipes. Les 2 1ères équipes des poules A et B formeront la poule A de la 2ème phase, les 3èmes et 4èmes des poules A et B formeront la poule B de la 2ème phase etc....

Phase 2 : poules de force : 6 poules de 4 équipes. L'équipe classée 1ère de la poule A sera proclamée championne de l'Eure.

FEMININS

Championnat en 2 phases

Phase 1 : 2 poules de 6 équipes. Les 2 1ères équipes des poules A et B formeront la poule A de la 2ème phase, les 3èmes et 4èmes des poules A et B formeront la poule B de la 2ème phase etc

Phase 2 : poules de forces : 3 poules de 4 équipes. L'équipe classée 1ère de la poule A sera proclamée championne de l'Eure.

4 - HORAIRES DES EPREUVES

Les rencontres doivent se dérouler le samedi après-midi. En accord entre les clubs, les rencontres peuvent se dérouler le samedi matin ou le dimanche.

KM	Matin	Après-midi	Au plus tard 16h00 le DIMANCHE
<10	Entre 9h30 et 11h30	Entre 13h30 et 18h00	
<20	Entre 10h00 et 11h30	Entre 14h00 et 18h00	
<30	Entre 10h30 et 11h30	Entre 14h30 et 17h30	
<50		Entre 15h00 et 17h00	
>100		Entre 15h30 et 17h00	

5 -TAILLE DES BALLONS ET DES PANIERS

L'équipe visitée est chargée de fournir les ballons pour les rencontres et l'échauffement des équipes visiteuses (2 ballons de qualité correcte).

MASCULINS

Taille 6

FEMININS

Taille 6

Hauteur de paniers : 3.05 m

6 - QUALIFICATION DES LICENCES

Pourront participer :

- Licences C (y compris surclassés) : 10 - Licences C1, C2 ou T : 5 maxi

7 - DUREE DES RENCONTRES

Périodes	Tps de pause entre quart temps	Tps de pause à la mi-temps	Prolongation si égalité après temps régulier		Si égalité après prolongation
			Nombre	Durée	
4 x 7 min	1 min	5 min	1 à 2	3 min	Tirs de Lancers-Francis : 1 joueur désigné par chaque entraîneur (non exclus pour fautes). Les points sont ajoutés à la marque. Si de nouveau égalité, appliquer la même procédure.

8 - TEMPS MORTS

Règlement fédéral

9 - PARTICIPATION A LA RENCONTRE

	Sur la feuille de match		Sur le terrain	
	Maxi	Mini	Maxi	Mini
Nombre de joueurs	10	6	5	2

Forme d'opposition 5 contre 5 :

1ère MI-TEMPS : Tous les joueurs inscrits sur la feuille de marque devront obligatoirement avoir participé à une période entière au 1er ou 2ème quart temps sans changement, sachant que pour le 2ème quart temps les joueurs n'ayant pas participé au 1er seront prioritaires.

Pas de changements possibles pour les nouveaux entrants du second quart temps (sauf blessure).

2ème MI-TEMPS : gestion libre des changements par l'entraîneur.

10 - REGLES DE JEU

Application du règlement de jeu international, sauf directives techniques

11- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Concernant les joueurs évoluant en région, il faut, pour pouvoir participer à la 2ème phase, avoir obligatoirement joué la moitié des matchs de la 1ère phase.

12 - DIRECTIVES TECHNIQUES	Toutes les défenses de zone, zone-presse tout-terrain et ½ terrain sont INTERDITES. - Défense homme à homme OBLIGATOIRE. En cas d'entorses aux directives techniques, l'entraîneur pourra le faire enregistrer sur la feuille de marque dans la case "réclamation". Sanction(s) en cas de manquement aux directives techniques : Après plusieurs signalements et constatations d'une personne habilitée par le Comité, la commission des compétitions pourra refuser l'engagement de l'équipe qui enfreint le règlement la saison suivante. Les éducateurs doivent adopter toutes les dispositions pour que les jeunes puissent terminer la rencontre en prenant du plaisir en jouant. Les abus générés et constatés par l'une ou l'autre équipe pourront être sanctionnés.
13 - ARBITRAGE	Le club recevant assure l'arbitrage. Arbitrage : Remise en jeu: Pour favoriser le jeu rapide chez les jeunes, l'arbitre ne doit pas toucher le ballon sur les remises en jeu en zone arrière (sauf après une faute ou un temps-mort). Les remplacements en zone arrière ne sont donc plus autorisés sauf faute, temps-mort ou arrêt de jeu prolongé (joueur blessé, ballon dans les tribunes, ...). La remise en jeu lors d'une possession alternée peut se faire rapidement. Rappel : quelles que soient les catégories et divisions, les arbitres doivent renforcer de la voix leurs communications gestuelles (ex annoncer « balle bleue » en indiquant la direction). Ceci prend toute son importance pour la clarté des décisions sur ces remises en jeu rapide.